

PAROISSE
STE-MARIE-MADELEINE



Le Bulletin

SAINTE-MARIE-MADELEINE

Vol. 13 • No. 10 • Novembre 2020



Crédit photo • Caroline Vachon

Unis pour l'Halloween

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

14 décembre à 19 h 30

Les prochaines séances
du conseil municipal
se dérouleront à huis clos
jusqu'à nouvel ordre.

À lire ce mois-ci:

- P2** | Échos du conseil
- P7** | Noël dans les rues
- P9** | Avis publics



jonathan dubé
propriétaire et entraîneur

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK

@CROSSFIT.STRICKEN

3559, Boul. Laurier, Sainte-Marie-Madeleine

CROSSFIT | STKN
SAINT-HILAIRE



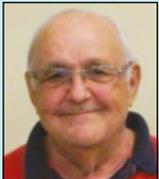
Gilles Carpentier
Maire



Ginette Gauvin
Siège # 1



René Poirier
Siège # 2



Bernard Cayer
Siège # 3



Jean-Guy Chassé
Siège # 4



Vacant
Siège # 5



René-Carl Martin
Siège # 6

LE MOT DU MAIRE

Chers citoyens et citoyennes,

Le redoux des dernières semaines nous fait presque oublier que l'hiver approche. En ces temps troublés, il faut savoir savourer ces beaux moments lorsqu'ils passent.

La température clémente a contribué au vif succès de l'Halloween. De nombreuses maisonnées ont usé de créativité pour assurer la distribution de friandises en toute sécurité. Tous ont pu profiter de ce précieux moment de grâce. Je suis fier de mes concitoyens et touché par leur esprit de solidarité.

Après plusieurs années de loyaux services, notre

estimé collègue, monsieur Pascal Daigneault, nous quitte pour de nouveaux défis. C'est en mon nom et en celui de toute la Municipalité que nous lui offrons nos sincères remerciements et lui souhaitons bonne continuation dans ses projets.

De plus, nous sommes heureux d'annoncer la signature de la convention collective du service de sécurité incendie. Cette dernière, valide jusqu'en 2025, offre de nombreux avantages à nos vaillants pompiers.

Les élus et moi-même demeurons, comme toujours, à votre écoute.

Gilles Carpentier, Maire

ÉCHOS DU CONSEIL

Nouveau site Web municipal à venir

Les événements de la dernière année ont rappelé à tous l'importance des nouveaux médias.

C'est en ce sens que lors de la séance du conseil du 14 septembre 2020, une résolution autorisant l'octroi d'un contrat de gré à gré pour la refonte du site Web municipal fut adoptée. Le but est d'offrir aux citoyens et citoyennes un site facile d'usage et interactif tout en modernisant l'image de notre municipalité.

Les membres du comité *Administration et ressources humaines* sont heureux d'annoncer l'octroi du contrat à l'agence ADN Communications, qui possède une expérience unique dans le milieu municipal.

Dans les mois à venir, le comité tiendra plusieurs rencontres afin d'assurer à tous un site à la hauteur de leurs attentes.

Ginette Gauvin, conseillère, siège #1

NOUS JOINDRE

Mairie et administration

3541, boul. Laurier | 450 795-6272
info@stemariemadeleine.qc.ca

Loisirs, culture et vie communautaire

3549, boul. Laurier | 450 795-6272, poste 113
loisirs@stemariemadeleine.qc.ca

Heures d'ouverture:

Lundi au jeudi | 8 h 30 à midi et 13 h à 16 h 30
Vendredi | 8 h 30 à midi

Développement immobilier

3541, boul. Laurier | 450 795-6272, poste 104
dg@stemariemadeleine.qc.ca

Inspecteur municipal

3541, boul. Laurier | 450 795-6272, poste 105
urbanisme@stemariemadeleine.qc.ca

www.sainte-marie-madeleine.ca

[municipalite.saintemariemadeleine](https://www.facebook.com/municipalite.saintemariemadeleine)

ÉCHOS DU CONSEIL

RAPPEL

Compteur d'eau

Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au **30 novembre** prochain pour nous faire parvenir votre lecture de compteur d'eau. Le tout peut être complété en ligne ou via le formulaire disponible dans la boîte Croque-livres à l'entrée du bureau municipal.



Départ de monsieur Pascal Daigneault, conseiller #5



Nous remercions monsieur Pascal Daigneault pour ses loyaux services en tant que conseiller municipal et lui souhaitons bonne continuation dans ses projets!

Signature de la convention collective – Service de sécurité incendie

C'est le 21 octobre dernier à la caserne de Sainte-Madeleine que fut signée la convention collective des pompiers des Municipalités de la paroisse de Sainte-Marie-Madeleine et du village de Sainte-Madeleine.

Fruit de négociations collaboratives et respectueuses, cette nouvelle convention, valide de 2019 à 2025, apporte des gains importants pour les pompiers, notamment une hausse salariale significative ainsi que l'adhésion à des REER collectifs.

René Poirier, conseiller, siège #2

NOUVEAU

Demandes de déneigement en ligne

Pour la saison hivernale 2020, il vous sera possible de nous faire parvenir vos demandes de déneigement à partir du module *Requêtes* du site Web de la Municipalité, 24 heures sur 24 heures, 7 jours sur 7.

Requêtes



Premier rang de gauche à droite: Steve Michaud, président du syndicat, et Gilles Carpentier, maire de la Municipalité de la paroisse de Sainte-Marie-Madeleine. Deuxième rang de gauche à droite: Éric Bouchard, directeur du service de sécurité incendie par intérim, Gabriel Boisvert, vice-président du syndicat et Michel Morneau, directeur général de la Municipalité de la paroisse de Sainte-Marie-Madeleine.

• LES MARCHÉS •

Tradition

ALIMENTATION STE-MADELEINE

JULIE ET DAVID LAFRANCE

Ouvert tous les jours de 8 h 30 à 21 h

30, rue Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Madeleine | 450 795-3355



Centre de Karaté Forza
450 464-1215

François D'Ascanio
Directeur

3547, boul. Wilfrid-Laurier
Sainte-Marie-Madeleine, QC J0H 1S0

VIE COMMUNAUTAIRE



*Merci à tous
pour
cette Halloween
couronnée de
succès!*



Credit photo • Caroline Vachon

Vos gouvernements vous soutiennent

Gouvernement du Québec

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/>

Section Aide financière

Joindre votre député

M. Simon Jolin-Barrette
888, rue Laurier, Beloeil, QC J3G 4K7

Téléphone : 450 464-5505 | Télécopieur : 450 464-4335
sjb.BORD@assnat.qc.ca

Gouvernement du Canada

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-coronavirus-covid-19.html>

Sections Soutien aux particuliers et aux entreprises

Joindre votre député

Simon-Pierre Savard-Tremblay
2710, rue Bachand, bureau 108, Saint-Hyacinthe, QC J2S 8B6

Téléphone : 450 771-0505 | Télécopieur : 450 771-0767
Simon-Pierre.Savard-Tremblay@parl.gc.ca

VOS ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Cercle de Fermières

450 795-3422 ou 450 795-3539

FADOQ Sainte-Madeleine

450 795-3250

Scouts 4^e l'Avenir

450 262-1042

Chevaliers de Colomb Conseil 4301

450 795-6232

La Guignolée

Sainte-Madeleine et Sainte-Marie-Madeleine

2020 : Une guignolée différente

Respect des mesures sanitaires + sécurité = Pas de porte à porte

Mais le besoin est là
et la situation est inquiétante,
car chaque année nous aidons plus
de 80 familles à cette période.
Les besoins ne seront pas moindres,
bien au contraire.

Nous avons besoin de vous.
Chaque don fait une différence.

Merci de votre générosité !



Voici
la nouvelle formule :

Des bénévoles vous attendront
le 21 et 28 novembre
de 10 h à 15 h

au sous-sol du presbytère.

Vous pourrez apporter :
denrées non périssables

Dons en argent :

Chèque

Libellé à Guignolée Ste-Madeleine.

Les chèques peuvent être postés à :

Case postale 624, Ste-Madeleine, Qc J0H 1S0

ou

Virement Interac

À : guignolee.sm.smm@gmail.com

Question : Quelle fête a lieu le 25 décembre ?

Réponse : En minuscule, pas d'accent



Guignolée
du Grand
Sainte-Madeleine

Noël dans les rues

Samedi 12 décembre 2020

Comme le veut la tradition, tous les enfants de 6 mois à 12 ans de la Municipalité de la paroisse de Sainte-Marie-Madeleine sont invités à participer à cette activité spéciale.

Les lutins se promèneront dans les rues afin de distribuer les présents du père Noël; les dessins et lettres à envoyer au Pôle Nord pourront être récupérés dans la boîte magique lors de la distribution. Un circuit sera établi et sera envoyé aux parents des enfants participants.

En cas de mauvaises conditions météorologiques, le tout est reporté au lendemain.

**Le formulaire d'inscription obligatoire
devra être envoyé à l'adresse**

loisirs@stemariemadeleine.qc.ca

à l'attention de madame Caroline Vachon
avant le 26 novembre 2020.



Noël dans les rues

Formulaire d'inscription

	Nom de l'enfant	Date de naissance	Âge
1-	_____	_____	_____
2-	_____	_____	_____
3-	_____	_____	_____
4-	_____	_____	_____
5-	_____	_____	_____

Nom du parent : _____

Adresse : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

J'accepte que la Municipalité de la paroisse de Sainte-Marie-Madeleine utilise, à des fins de promotion et d'information, des photos sur lesquelles mes enfants apparaîtront. Je permets et consens par la présente à ce que la Municipalité de la paroisse de Sainte-Marie-Madeleine utilise les photos prises le 12 décembre 2020 dans le cadre de l'activité Noël dans les rues.

Une fois rempli, vous pouvez retourner le formulaire à l'adresse courriel

loisirs@stemariemadeleine.qc.ca

ou le déposer au bureau municipal au

3541, boulevard Laurier, Sainte-Marie-Madeleine.

AVIS PUBLICS

RÈGLEMENT 20-516 – TAXATION COMPLÉMENTAIRE POUR L'ENTRETIEN DU COURS D'EAU PETITE DÉCHARGE NOIRE BRANCHE 6

Avis public est donné par monsieur le directeur général Michel Morneau que lors de la séance ordinaire du 9 novembre 2020, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 20-516 ayant pour objet la taxation complémentaire pour l'entretien du cours d'eau Petite décharge noire branche 6.

Ce règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité

sur rendez-vous pendant les heures régulières au 3541, boulevard Laurier.

DONNÉ à Sainte-Marie-Madeleine, ce 11 novembre 2020, par Michel Morneau urb. OMA, Directeur général

ENTRÉE EN VIGUEUR - RÈGLEMENT 20-508

Avis public est donné par le soussigné, que le règlement numéro 20-508 intitulé *Règlement 20-508 modifiant le règlement du plan d'urbanisme numéro 09-369 afin d'assurer la concordance aux règlements 18-515 et 19-537 de la MRC des Maskoutains – territoires incompatibles avec l'activité minière*, adopté à la séance ordinaire du 14 septembre 2020 est conforme aux objectifs du Schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire de la MRC des Maskoutains en vigueur depuis le 18 septembre 2003 et qu'il a été approuvé par le comité administratif de la MRC des Maskoutains par la

résolution numéro CA 20-10-103 adopté lors de sa séance ordinaire tenue le 27 octobre 2020.

Ce règlement peut être consulté au bureau de la municipalité sur les heures régulières sur rendez-vous au 3541, boulevard Laurier.

DONNÉ à Sainte-Marie-Madeleine, le 11 novembre 2020, par Michel Morneau urb. OMA, Directeur général

ENTRÉE EN VIGUEUR - RÈGLEMENT 20-509

Avis public est donné par le soussigné, que le règlement numéro 20-509 intitulé *Règlement 20-509 modifiant le règlement de zonage numéro 09-370 afin d'assurer la concordance aux règlements 18-509, 18-515, 18-523 et 19-537 de la MRC des Maskoutains – distances séparatrices et territoires incompatibles avec l'activité minière*, adopté à la séance ordinaire du 14 septembre 2020 est conforme aux objectifs du Schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire de la MRC des Maskoutains en vigueur depuis le 18 septembre 2003 et qu'il a été approuvé par le comité administratif de la MRC

des Maskoutains par la résolution numéro CA 20-10-104 adopté lors de sa séance ordinaire tenue le 27 octobre 2020.

Ce règlement peut être consulté au bureau de la municipalité sur les heures régulières sur rendez-vous au 3541, boulevard Laurier.

DONNÉ à Sainte-Marie-Madeleine, le 11 novembre 2020, par Michel Morneau urb. OMA, Directeur général



Distribution de bières de microbrasseries
info@dmicroplus.com

CAMPAGNA
CHOCOLATS
Faits à la main

Chocolaterie artisanale

605, rue Saint-Simon, Sainte-Madeleine, QC J0H 1S0
T. 450 703-4397 | C. 514 965-4397
campagnachocolats@gmail.com

**Bar laitier
du coin**



Chocolats Campagna

AVIS PUBLICS

ENTRÉE EN VIGUEUR - RÈGLEMENT 20-511

Avis public est donné par le soussigné, que le règlement numéro 20-511 intitulé Règlement 20-511 – modifiant le règlement 09-372 – règlement de construction – clapet *anti* refoulement, adopté à la séance ordinaire du 10 août 2020 est conforme aux objectifs du Schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire de la MRC des Maskoutains en vigueur depuis le 18 septembre 2003 et qu'il a été approuvé par le comité administratif de la MRC des Maskoutains par la résolution numéro CA 20-09-89 adopté lors de sa

séance ordinaire tenue le 22 septembre 2020.

Ce règlement peut être consulté au bureau de la municipalité sur les heures régulières sur rendez-vous au 3541, boulevard Laurier.

DONNÉ à Sainte-Marie-Madeleine, le 11 novembre 2020,
par Michel Morneau urb. OMA, Directeur général

AVIS PUBLIC – CONSULTATION ÉCRITE – APPEL DE COMMENTAIRES (EN REMPLACEMENT D'UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION) PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 20-522

Avis est par les présentes donné aux personnes intéressées par le premier projet de règlement numéro 20-522 de ce qui suit :

1. Lors de la séance ordinaire tenue le 9 novembre 2020, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement 20-522 intitulé :

RÈGLEMENT 20-522 - MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 09-370 – REVOIR LES NORMES VISANT LA GARDE DES POULES DANS CERTAINES ZONES

2. Dans le contexte de pandémie de la COVID-19, conformément à l'arrêté ministériel 2020-079 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 15 octobre 2020, ce projet de règlement est assujéti à une consultation écrite d'une durée de 15 jours en remplacement de l'assemblée publique de consultation. L'objet du premier projet de règlement 20-522 est de revoir les normes visant la garde des poules dans les zones identifiées ci-après. Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter la présentation

détaillée du projet qui sera accessible en ligne et au bureau municipal à compter du 19 novembre 2020.

Toute personne peut transmettre ses commentaires ou questions par écrit relativement à ce premier projet de règlement 20-522 entre le 19 novembre 2020 et le 4 décembre 2020, soit par courriel à urbanisme@stemariemadeleine.qc.ca, soit par la poste aux coordonnées suivantes :

Appel de commentaires- Premier projet de règlement 20-522
Service de l'urbanisme / à l'attention de l'inspecteur
3541 boulevard Laurier
Sainte-Marie-Madeleine, Québec J0H 1S0

Pour ce faire, toute personne adressant un commentaire ou une question doit s'assurer que sa demande écrite contient les renseignements suivants : le numéro ou le titre du projet de règlement faisant l'objet de la demande, son nom, son adresse et un numéro de téléphone ou une adresse courriel afin qu'il soit possible de la contacter facilement.

VINCENT ROY
PHARMACIEN

1042, rue St-Simon, Sainte-Madeleine, Québec J0H 1S0

450 795-3795

Membre affilié au réseau

Proxim



HEURES D'OUVERTURE

LUNDI - MARDI - MERCREDI - 9 h à 18 h
JEUDI - 9 h à 20 h
VENDREDI - 9 h à 18 h
SAMEDI - 9 h à 15 h
DIMANCHE - FERMÉ

Maintenant ouvert sur l'heure du dîner.

ANIMO
etc

ANIMALERIE ET TOILETTAGE

Service de toilettage
Coupe de griffes
Nourriture de qualité
Accessoires et jouets
Livraison

animoetc.com/sthyacinthe

5259, boul. Laurier Ouest, St-Hyacinthe J2S 3V5 • 450 768-7728



Avis de motion est donné par la présente qu'à, une prochaine séance du Conseil, il sera présenté pour adoption :

- Un règlement visant l'établissement d'un règlement relatif à l'imposition d'un droit supplétif et de mutation excédant 500 000 \$;
- Un règlement modifiant le règlement 04-305 et son amendement relatif à la création et à la composition d'un comité consultatif d'urbanisme. Il sera ajouté la notion de substitut;
- Un règlement modifiant le règlement de zonage 09-370 afin de revoir les normes visant la garde de poules dans certaines zones. Il s'agit de compléter l'harmonisation de normes en lien avec l'intégration du règlement 20-509;
- Un règlement visant la taxation complémentaire du cours d'eau Décharge 15 branche 2;
- Un règlement visant la taxation complémentaire du cours d'eau Du Ruisseau branche 1.

Décembre

04 Déchets 

11 Matières recyclables 

12 Noël dans les rues

14 Conseil municipal

17 Matières organiques 

18 Déchets 

24 Matières recyclables 

À compter du 24 décembre, services municipaux fermés pour les Fêtes

31 Déchets 



Crédit photo • Blanche Leboeuf

Le calendrier est sujet à changements selon l'évolution de la situation sanitaire en cours.



CENTRE D'ENTRAIDE MASKOUTAIN

BANQUE ALIMENTAIRE

Paniers 12 \$ | Les vendredis à 16 h (apportez vos sacs)

405, boul. Laurier O., Sainte-Marie-Madeleine

MAGASIN DE MEUBLES USAGÉS

15845, avenue Saint-Louis, Saint-Hyacinthe | 450 250-1236

Informations: www.centredentraidemaskoutain.org/



Stéphane D'Aragon

Courtier immobilier résidentiel et commercial

RE/MAX IMPACT INC. AGENCE IMMOBILIÈRE

cell. 514 704-2885

bur. 450 771-7707

Appelez-moi pour une évaluation gratuite de votre propriété et/ou pour vendre ou acheter.

Un nom à retenir!

Imprimé sur papier FSC